

QUE FAIRE QUAND ON EST REMPLAÇANT ET QU'ON N'A PAS DE REMPLACEMENT ?

Lors de la formation de l'équipe pédagogique en 1980, j'ai été nommé, sans qu'il y ait eu concertation préalable, sur le poste de Z.I.L. avec rattachement à Aizenay. Il se trouve que je connaissais déjà certains instits et partageais leurs options pédagogiques.

En tant que titulaire remplaçant, j'ai adhéré au projet pédagogique dont je suis le plus possible partie prenante que ce soit lors de mes remplacements à Aizenay ou durant mes périodes « d'inactivité ».

Voici quelques axes de ma participation au travail d'équipe en particulier lorsque je suis en « surnombre » dans l'école.

- Animation bibliothèque.
 - Documentation.
 - Aides matérielles diverses.
 - Aide à un groupe d'enfants... sur projet précis (album, exposé, sorties, enquêtes).
 - Participation aux divers ateliers (décloisonnements).
 - Soutien aux élèves en difficultés, en lien avec les enseignants.
 - Préparation d'activités autour de l'école (carnaval, expos livres...).
 - Fabrication et expérimentation d'outils nouveaux.
 - Prise en charge de la classe d'un instit, ainsi disponible pour d'autres tâches ou activités avec un groupe d'enfants de toutes classes (exposé, montage, enquête...).
 - Remplacement des instits leur permettant de « visiter » les autres classes et de confronter leurs pratiques.
- Echanges sur ma vision de la classe après l'avoir remplacée. .
Eventuellement recherches et élaboration en commun de modifications.
- Liaisons G.S.-C.P. : remplacement des instits pour visites de classe et contacts afin d'assurer la continuité. Plus globalement, remplacements d'instits amenés à changer de niveau de classe l'année suivante.
 - Participation aux réunions hebdomadaires de concertation.

Mon adhésion au projet pédagogique, mon intégration par la connaissance des enfants du fonctionnement de l'école facilite ma tâche pour les remplacements, qui, il faut le reconnaître, ne sont pas toujours faciles avec ce type d'organisation pour quelqu'un qui n'est pas intégré.

Si dans une approche traditionnelle où les schémas sont bien établis par le... MAÎTRE, le remplaçant (même s'il veut avoir une autre approche) reste le... MAÎTRE.

Par contre dans une classe coopérative, l'organisation déjà affirmée et dont les enfants sont partie prenante, s'impose à lui : il ne tire plus les ficelles et peut difficilement imposer un modèle traditionnel.

S'il n'est pas au courant, il peut être dérouté non pas par les règles explicites (énoncées, affichées...) mais surtout par les règles « non explicites » (habitudes, arrangements individuels...) qui sont les plus nombreuses à régir la vie des classes.

Les enfants peuvent-ils seuls transmettre ces règles ?

Information par les autres membres de l'équipe ?

Cahier de « Vie de classe » à la disposition du remplaçant ?

INTERVENTION DU TITULAIRE-REMPLAÇANT ET ORGANISATION SCOLAIRE

Mes interventions avec un ou plusieurs enfants ne peuvent se faire que dans le cadre d'un TRAVAIL INDIVIDUALISÉ permettant à tout moment à l'enfant de sortir du groupe classe (sans être pénalisé d'une leçon).

D'ailleurs sans travail individualisé, sans équipe pédagogique, toute intervention en surplus (remplaçant, 6^e maître pour 5 classes ou autre intervenant) de même que la mise en place de B.C.D., ordinateurs, ... risquent d'avoir des effets caduques et de rester des gadgets de modernisme.

PAR RAPPORT AUX REMPLACEMENTS DANS LES AUTRES ÉCOLES

Je ne suis hélas pas toujours sur Aizenay, mais cette école constitue une « base de remplacement » idéale en particulier à la B.C.D. pour l'emprunt de livres et documents...

Il faut préciser que l'administration n'appuie pas mon travail et cherche à remettre en cause mon rattachement à cette école (éventualité qui a été envisagée).

Sans parler de modèle, mon intervention

constitue un « exemple de réussite » d'intégration du titulaire-remplaçant dans son école de rattachement.

Bernard Grellier
Z.I.L.
Aizenay (85)

Y a-t-il des Z.I.L. diserts pour nous faire part de leurs expériences ? Écrivez !

LA RUBRIQUE TIT MOB

Sait-on bien aujourd'hui que quiconque entre dans la carrière d'instit doit envisager d'être remplaçant durant 5, 6, voire 8 ans ou plus ? Les intéressés ont-ils même été tout simplement prévenus ?

A-t-on bien réfléchi à toutes les conséquences de cette mutation dans le métier ?

A l'E.N. les futurs instits reçoivent-ils une formation de remplaçant ? Quel type d'inspection pour un remplaçant ?

Quelles réponses le mouvement Freinet peut apporter à ces questions et à tous les problèmes que rencontrent les tit' mob' dans leur pratique ?

Peut-on être tit' mob' Freinet, et comment ?

La rubrique « TIT' MOB' » s'efforcera dans chaque numéro de donner des points de vue, d'apporter des réponses concrètes aux interrogations des tit' mob'.

Responsable : Rémy Bobichon
4, montée Bonafous
69004 Lyon